L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 AOUT 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI, 28 AOUT 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 31 Août.

Nous publierons dimanche, 31 août, une Revue complète des opérations financieres et commerciales de l'exercice 1889-90 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 31 août devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

VENTES DE CE JOUR.

Par Onorato et Stuart, au coin des rues Ursulines et Dorgenois— Un lot de groceries, vinaigres, etc. Aussi, un grand cheval gris.

La vraie politique des Fermiers de l'Ouest.

Nous voici enfin débarrassés de ce que l'on a appelé, justement, le Force Bill, peut-être pas pour longtemps, car tout ce qui est républicain et ennemi du Sud, peut bien faire trêve un instant, jamais il ne désarme; et s'il a l'air de céder, aujourd'hui, c'est pour revenir à la charge, demain, avec une nouvelle vigueur. Cette campagne d'ordre purement politique, se trouvant ajournée pour des motifs purement économiques—en vue de faire passer, s'il est possible, le bill McKinley, on se demande de quelle utilité elle était pour la masse des habitants de l'Ouest, qui sont des fermiers et ont des intérêts diamétralement opposés à ceux des politiciens et des spéculateurs du Nord et de l'Est. Qu'ont à gagner les cultivateurs du sol de cette région, à ce que leurs collègues du Sud soient plus ou moins privés de leurs droits civiques et civils ? Cela aidera-t-il à faire mieux leurs affaires, à vendre leurs produits à de meilleures conditions ? S'ils n'ont rien à y gagner, nous voyons clairement ce qu'ils ont à perdre, car la tentative faite contre une autre partie du pays, pourrait bien se renouveler, un jour, contre eux. Après avoir essayé d'attenter aux franchises des uns, les mêmes meneurs s'en prendront, naturellement, aux franchises des autres, le jour où, à leur tour, elles les gêneront.

Tout ce qui se passe, en ce moment, prouve que l'Ouest, avec sa classe si nombreuse de travailleurs du sol, devrait se tenir soigneusement à l'écart des intrigues du policianisme, qui n'ont d'autre but que de l'exploiter et le victimer. Ces politiciens ne se trahissent-ils pas eux-mêmes, et ne laissent-ils pas voir, bon gré, mal gré, que leurs manœuvres les plus ostensiblement républicaines, n'ont réellement d'autre mobile que la satisfaction de l'intérêt matériel, quand ils abandonnent un projet de l'importance du Force Bill, afin de pouvoir faire passer celui du tarif McKinley ?

Quel est, en effet, le but final de ce nouveau tarif, sinon l'écrasement de l'agriculture de l'Ouest, au profit de l'industrie manufacturière de l'Est ? M. McKinley ne fait pas autre chose que d'établir une odieuse prohibition de tous les articles manufacturés d'Europe, sans aucune distinction, sans s'inquiéter de savoir si les puissances lésées ne chercheront pas à prendre leur revanche, en prohibant, de leur côté, les articles alimentaires d'Amérique. Nous avons beau chercher, nous ne trouvons pas d'autre défaut à la cuirasse de l'Union, que ses exportations de l'Ouest. Que doit-il résulter de cette conduite barbare, à force d'être brutale ? C'est que, aucun produit étranger ne pouvant plus pénétrer dans le pays, MM. les grands spéculateurs et gros industriels vendront leurs produits manufacturés le prix qu'ils voudront; ils feront la hausse à leur gré; ils doubleront et tripleront leurs millions, en quelques années. On se plaint déjà de leur omnipotence, à l'heure qu'il est; ce sera bien autre chose lorsqu'ils seront devenus les véritables maîtres du pays, dont ils pourront acheter le sol et se le partager.

N'oublions pas que, à mesure que les industriels s'enrichissent, les agriculteurs s'appauvrissent, et plus rapidement encore, se trouvant privés de débouchés pour leurs produits. Ils seront forcés de les abandonner à vil prix, à l'intérieur. Depuis trente ans, ils peuvent s'en vanter, avec raison : ils ont quadruplé, décuplé la richesse agricole du pays. Comment en ont-ils été récompensés ? Par la ruine, par les dettes hypothécaires. Personne n'ignore plus, qu'à l'heureux nous écrivons, s'il plaisait à quelques banques de la Nouvelle-Angleterre d'exproprier la moitié de l'Ouest, elles le feraient sans aucune peine, puisque la majeure partie des fermes y sont à leur merci.

Au lieu de faire chorus avec les politiciens qui se constituent les avocats d'un bill qui les sacrifie complètement et médite leur ruine, les fermiers de l'Ouest devraient réagir contre l'œuvre de M. McKinley ; au lieu d'acclamer des meneurs républicains qui voudraient ruiner le Sud pour plaire aux spéculateurs qui se sont faits, depuis vingt ans, leurs bailleurs de fonds électoraux, ils devraient s'unir contre ces meneurs et s'entendre avec les cultivateurs du Sud qui ont, avec eux, des intérêts identiques. Les exportations de viandes sèches et salées sont réduites, aujourd'hui, presqu'à néant. Aussitôt qu'elle pourra se passer des grains américains, l'Europe le fera ; elle y est forcée par l'odieuse exagération de droits prohibitionnistes qui n'a aucun rapport avec le devoir de protection que doit remplir tout pays envers ses administrés, et ne visent qu'à affermir, au profit de quelques privilégiés, des monopoles ruineux pour tous. Les choses en sont arrivées à un tel point, que les élections ne deviennent plus ne faire qu'au point de vue économique afin de satisfaire les intérêts matériels du plus grand nombre, surtout des classes qui assurent à la nation sa richesse et son alimentation. Quelle bienfaisante révolution pacifique il s'opérerait aux Etats-Unis, si tous les producteurs du sol, de l'Ouest et du Sud, s'entendaient pour mettre un terme aux intrigues souterraines des meneurs de partis, pour imposer aux candidats au programme sagement libéral et honnêtement protecteur ! Nous ne verrions plus s'élever, comme de gigantesques champignons vénéneux, les fortunes scandaleuses qui font de nous la fable du monde entier, si s'accumuler les noms de ceux qui, par leur travail, nourrissent tout un pays, et lui donnent tout le confort dont il jouit.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 23 août :

Suite.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION :

Nous avons des pluies quotidiennes qui continuent à vexer le planteur et apportent un assez sérieux obstacle à la rentrée du maïs, comme à la coupe du riz. Le rendement de cette dernière céréale est satisfaisant et, si on pouvait en poursuivre la récolte rapidement, il n'y aurait pas à se plaindre, attendu que les prix sont convenablement élevés.

Nos planteurs sucriers, qui ont déjà rentré une partie de leur maïs, en sont satisfaits, au double point de vue de la quantité et de la qualité; mais les pluies constantes, ainsi que les invasions des insectes, en quelques localités, ont fait beaucoup de tort aux fèves d'engrais qui ont un assez triste aspect.

La canne fait vraiment plaisir à voir; s'il n'arrive pas d'accident, nous n'aurons presque jamais obtenu un pareil rendement.

On a fait, cette année, un grand usage de la graine de coton, comme engrais ; aussi les tiges sont-elles bien développées, et le feuillage, d'un beau vert foncé. Il est évident que l'engrais a donné une grande force de fécondation à la terre ; la canne pousse avec une rapidité qui tient du prodige. Nous n'avons pas, dans notre paroisse, un seul planteur qui ait un plant laissant à désirer.

M. Florian Rodrigue a une magnifique récolte sur ses deux propriétés. Rosedale, surtout, a été admirablement améliorée, et l'état des produits de la terre fait le plus grand éloge des deux hommes qui s'en sont occupés, MM. Henry Morvant et Oleas Mire.

La propriété inférieure a été dirigée par M. Simon Landry. Généralement, sur les habitations, on ne tient pas assez compte des travaux des directeurs en second. On a tort ; ce sont souvent ces derniers qui ont le plus contribué au succès.

—Tous les transports se font, maintenant, par bateaux plats, à cause de la baisse du Lafourche. Napoléonville a absolument besoin d'un pont. Il est à espérer qu'on y trouvera le capital nécessaire, dans ce but.

Notre population est satisfaite du vote, par le Sénat, du bill des rivières et ports, qui alloue $3,500,000 pour le bas Mississippi.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

Jusqu'à lundi dernier, il n'y a pas eu à plaindre du temps ; il a été très favorable à la coupe du riz ; aussi, nos fermiers en profitent-ils, et ils ont grandement raison. On demande partout des travailleurs, et on les paie bien. Tout le monde s'estime heureux de ce que, au moment où l'on a tant besoin de bras, on puisse leur donner une paie très convenable. On a déjà, en réalité, versé des sommes assez considérables entre les mains des moissonneurs. Les prix, sur le marché, encouragent le fermier, qui se montre généreux, et l'on sait que la paie agit beaucoup sur la qualité et la quantité du travail. Pourtant, à peu près partout, on ne se sert encore que de la faucille. Les machines sont bien rares; le planteur, ici, n'aime pas à changer sa méthode.

Quant aux moyens de transport, ils laissent passablement à désirer ; le bayou est si bas, qu'on ne peut plus y faire manœuvrer que des bateaux plats et, comme la récolte est abondante, il y aura de grandes difficultés à la faire parvenir sur le marché, à la Nouvelle-Orléans. La situation est d'autant plus regrettable, que chacun voudrait se débarrasser de son riz, le plus vite possible, à cause des prix actuels. Dans le voisinage du Crossing, on peut encore se servir du chemin de fer ; mais, ailleurs, il faut avoir recours aux barges du pénitencier C. C. Williams.

Les quelques fermiers qui ont déjà expédié, depuis une semaine, sont très satisfaits des prix obtenus. En quelques endroits, on coupe et l'on bât à la fois. On s'en est bien trouvé, jusqu'ici, et l'on prétend qu'il y a économie à agir de la sorte. Je n'ai pas encore pu obtenir une estimation exacte du rendement, mais tout le monde est d'accord sur ce fait, que le rendement doit être un des plus forts qu'on ait jamais eus.

M. Richard Fréret m'affirme que, sur Marie et Johnson, ses cannes sont en parfait état, surtout sur le derrière des deux propriétés. Cela provient, paraît-il de ce que, depuis longtemps, on n'y a semé que du riz. Il n'est pas douteux que cette culture qui a exigé l'irrigation et le drainage, a contribué singulièrement à améliorer le sol.

M. Foret a fait des améliorations considérables sur sa propriété ; il y a placé la vapeur, par exemple, qui lui rend, maintenant, d'immenses services.

M. Foret a, chez lui, depuis assez longtemps, une école pour l'éducation de ses enfants. Il offre à la paroisse de la transformer en école publique, à condition qu'il puisse en avoir l'usage, dans l'intervalle des leçons. Rien de plus sensé. M. Foret comprend très bien que tous les travailleurs blancs qui peuvent faire élever leurs enfants, chez lui, préféreront travailler pour son compte. Tout en étant utile à la communauté, il travaille pour son propre intérêt.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE MARIE :

—Nous avons craint, un moment, de voir célébrer l'anniversaire du cyclone de 1888, par une tourmente presque aussi terrible. Sur la Prairie Cypremort, le ciel était noir, et le tonnerre retentissait d'une façon effrayante. Il a plu jusqu'à 4 heures du matin; puis, le soleil a paru et a tout chassé. Nous en avons été quittes pour la peur.

—Le major Dunn m'a fait visiter le brûleur de bagasse de l'usine centrale. La bagasse est transportée dans les fournaises, par trois endroits différents. Les fournaises ont 11 pieds de haut, 5 de large et 28 de long. Deux cents tuyaux y répandent la chaleur.

M. John Burguières a l'intention de dépenser $27,000 en améliorations, cet été; il fait placer un nouveau vacuum pan de 9 pieds, de nouveaux centrifuges et un moulin supplémentaire.

—LETTRE DES ATTAKAPAS :

Nous avons visité Anchorage, Barbreck et St-Pierre, sur le Bayou,—trois propriétés de M. J. A. Payne. La récolte de cannes y est splendide. Sur Anchorage, on compte faire 200 boucauts de sucre, en 1890, contre 25 en 1889. Sur Barbreck, il y a une superbe récolte de plant et de souches, de 345 acres. On compte faire 500 boucauts contre 283, en 1889. Il y aura une moyenne de 28 tonnes à l'acre.

Sur St-Peter, il y a 280 acres, plant et souches; on compte sur 400 boucauts, contre 259, en 1889.

L'*Interim*, Convent P. O, paroisse St-Jacques, du 23 août :

La commission des levées de ce district s'est réunie le 18 courant à la maison de cour.

Tous les membres étaient présents à l'exception du juge Emile Rost et de M. Mann.

Le rapport du comité des finances a été lu. Il y a en caisse une balance nette de $922 06.

Le tableau d'assessements des diverses paroisses composant ce district est comme il suit :

Est Baton-Rouge	$360,610
Iberville	281,605
Ascension	811,600
St-Jacques	935,414
St-Jean-Baptiste	784,483
St-Charles	448,748
Jefferson	632,175

D'après ce tableau, il appert que l'évaluation des propriétés de notre paroisse est plus élevée que celle d'aucune autre.

Le choix des inspecteurs des levées étant laissé au membre de chaque paroisse, les messieurs suivants ont été nommés avec l'approbation du board : Gilbert Daigre, Est Bâton-Rouge ; E. R. Blanchard, Iberville ; Omer Landry, Ascension ; Jules Kunnemann, St-Jacques. La nomination des autres inspecteurs a été remise à plus tard.

Le comité de finances chargé de fixer le salaire des officiers, a fait le rapport suivant: Salaire du secrétaire P. M. Lambremont, Jr., $1000 par an. Salaire de l'inspecteur spécial de la levée Nite, $75 par mois. Le salaire des inspecteurs locaux n'a pas été définitivement fixé. Il a été question de leur accorder $710 par an, et un membre a proposé de leur allouer $75 par mois pendant huit mois de l'année à partir du premier septembre.

Le "board" a décrété l'émission de bons jusqu'à concurrence de $300,000 portant intérêt à 6 pour cent.

Une taxe spéciale a été prélevée comme il suit : Sur chaque balle de coton et chaque boucaut de sucre, 50 cts ; chaque baril de sucre, 15 cts ; chaque baril de mélasse, 5 cts ; chaque sac de riz, 3 cts ; chaque arpent de terre arable non cultivée en coton, en cannes ou en riz, 3 cts. M. Sonjat, représentant la paroisse Jefferson, a voté contre cette mesure donnant pour raison qu'elle est inconstitutionnelle, et que la moitié des revenus provenant de cette source, servirait à grossir la fortune d'hommes déjà riches. Qu'il n'était pas d'avis de taxer le peuple pour que d'autres en retirent les bénéfices. Que son opposition à cette taxe serait moins grande si le montant total était utilisé à l'entretien des levées.

—L'exploitation de la récolte de riz se fait sans trop de contrariétés. Le temps est favorable, et les travailleurs se prêtent assez facilement à la besogne. Malheureusement, le prix du riz, d'abord si encourageant, a bien diminué depuis quelques jours.

On prédit qu'une hausse se fera prochainement.

—De ci, de là, il s'élève des protestations contre la taxe "forcée" imposée par la commission des levées, et contre l'émission de $300,000 de bons ordonnée par cette commission.

Il est incontestable que la commission, en émettant ces bons et en prélevant cette taxe n'a agi qu'en accord avec la loi à laquelle elle doit obéissance.

Si la législature a outre-passé ses pouvoirs (ce qui paraît très peu probable) il convient au tribunaux de décider.

En attendant, la commission, forte de la loi qui l'autorise à se créer un revenu, a agi en conséquence.

—Nous remercions M. et Mme Ulger Eyma de l'invitation qu'ils nous ont adressée, nous conviant au mariage de leur fille, Mlle Eva à M. Jean C. Delery.

La cérémonie nuptiale aura lieu le mardi, 2 septembre, à 5 heures à l'Eglise St-Jacques.

—Le Rév. Père D'Espinose, curé de St Jacques, va quitter la paroisse la semaine prochaine pour se rendre en France.

Depuis quelques temps, la santé du Rév. Père n'était pas très bonne et c'est là sans doute la cause qui l'a déterminé à solliciter la permission de se rendre dans son pays natal et l'a contraint à se séparer de ses paroissiens. Nous lui souhaitons un bon voyage et nous espérons que l'air de la patrie et le repos lui rendront la santé.

—La taxe de paroisse a été fixée à 8 *mills* pour l'année courante.

—Décédé, en notre paroisse, le 17 août 1890, à l'âge de 69 ans, M. Jean Baptiste Lafitte.

Né en France, M. Lafitte, jeune encore, était venu se fixer à St-Jacques, où, pendant longtemps, il exerça la profession de pharmacien chez son cousin germain, le Dr Damaré, d'heureuse mémoire. Ici, il épousa Mlle Joseph Thériot qui lui survit entourée de plusieurs enfants.

Aimant sincèrement sa patrie d'adoption, M. Lafitte ne fut jamais indifférent à sa cause, et bien qu'il ne prit pas une part active à la guerre civile, il fournit, en maintes circonstances, des preuves de son dévouement à la cause du Sud.

La guerre civile terminée, M. Lafitte, accompagné de sa famille, rentra de nouveau en France où l'appelaient ses frères.

Après une absence d'une vingtaine d'années il revint dernièrement parmi nous.

Franchement bon et loyal, M. Lafitte était aussi un de ces tiers chrétiens qui peuvent vivre dans une atmosphère viciée sans se laisser empoisonner et qui, peu soucieux du qu'en dira-t-on, savent garder leur opinion et marcher droit dans le sentier tracé par la foi et dans lequel les ont précédés ceux qu'ils ont aimés.

Les funérailles ont eu lieu lundi soir, à l'église St Michel. Un grand nombre d'amis y assistaient et prouvaient par là que le regretté défunt en revenant à St-Jacques après des années passées en France, avait retrouvé les amis d'autrefois.

Le *Meschacebé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 23 août :

Le jury de police de la paroisse St-Jacques a fait faire un relevé des pertes occasionnées par la crevasse de Nita. Ces statistiques ont été établies en s'adressant directement aux propriétaires des habitations qui ont souffert et sont aussi exactes qu'il est possible de les obtenir. Les chiffres des pertes sont comme suit :

5620 acres de cannes, valant	$599,400
150 acres de tabac, valant	22,375
3381 ½ acres de maïs, valant	33,915
6170 ½ acres de riz, valant	212,175
Pommes de terre oignons, et autres récoltes	81,325
Egouts détruits	92,535
Deux plantations complètement détruites	100,000
Total des pertes	$1,213,040

—M. Owen McLeran, ingénieur civil bien connu dans notre paroisse, où il comptait beaucoup d'amis, est mort d'une attaque d'apoplexie à sa résidence à Habnville, mardi matin. Il était âgé de 61 ans et laisse une veuve et plusieurs enfants. Ses restes ont été déposés au cimetière de St-Jean-Batiste.

Eckert, chez P. Werlein, 135 Canal, peut vous vendre Pianos, orgues, musique, ou instruments de musique.

La Nouvelle Revue.

Livraison du 15 août 1890.

SOMMAIRE.

La Russie barbare ! par M. E. De Cyon.
Les Cavaliers morts en dansant dans la Guerre moderne, par M. S. S.
L'Empereur Nicéphore Phocas, par M. D. Bikélas.
Ayera (2e partie.) par M. Bruno St-Poliba.
Portraits de Femmes d'après nature : La Vaillante, par M. A. Barthey.
Les Révélations de la Main, par M. Thiébault-Sisson.
Le Commerce français dans la Presqu'île des Balkans, par M. Paul Melon.
Avenglos, par M. J. Dussouchet.
Paradoxe sur les Courses, par M. Paul Devaux.
Le Chant des Provinciaux (poésie), par M. Charles Grandmougin.
L'Etoile (poésie), par M. Louis Vitta.
Cinq Livres militaires, par M. G. G....
Notre Soudan, par Mourad Ben Scander.
Les Grandes Manœuvres navales, par le Commandant Z....
Lettres sur la Politique extérieure, par Mme Juliette Adam.
Chronique politique, par M. Raoul Frary.
Chronique du Théâtre : Musique, par M. Louis Gallet.
Carnet mondain.
Revue financière.
Bulletin bibliographique.
Table des Matières.

L'ÉCLAIRAGE DES CÔTES.—Nous lisons, dans la *Liberté* :

"Le problème de l'éclairage des côtes présente, de jour en jour, de plus grandes difficultés, en présence du développement de la navigation à grande vitesse. L'emploi de l'électricité nécessitant des frais très considérables et ne pouvant s'employer que dans des cas particuliers, c'est du côté de l'éclairage par l'huile minérale qu'on a dû chercher l'augmentation de la puissance des feux.

"Nous avons, tout récemment, en l'occasion de voir, dans les ateliers de MM. Henry-Lepaute, un appareil de leur exécution pour le phare de Point-Loma (Californie), et nous avons été frappé du résultat obtenu par cet appareil, entièrement nouveau, exécuté sur le principe multifocal. Ses lentilles sont holophotales et donnent une intensité de 12,000 bougies, de beaucoup supérieure à celles obtenues jusqu'à ce jour; leur puissance est due à la perfection du calcul et de leur très rigoureuse exécution ; la portée de l'éclat peut atteindre 60 kilomètres par un temps clair. Le service des phares des Etats-Unis vient d'adresser à MM. Henry-Lepaute, à l'occasion de cet appareil, une lettre des plus élogieuses. Nous sommes très heureux d'y joindre toutes nos félicitations, surtout en présence de la nomination de M. Henry-Lepaute, que nous relevons dans la promotion de la Légion d'honneur du ministère des travaux publics. Que MM. Henry-Lepaute persévèrent et continuent leurs intéressantes études dans cette voie ouverte par leur père, le collaborateur infatigable des Fresnel et de leurs successeurs."

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Reesling ; vins blancs Tokay, Angélica, Muscatelle, Blackberry, Brandy, Porto, sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, vendus directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul S. Verrenfrit, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido
9 juil—6 m

Banque Nationale Germania de la Nouvelle-Orléans—27 août 1890.—A une assemblée régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 26 de ce mois, M. J. C. BERCIER a été unanimement élu président de la Banque.

J. L. BERCIER,
23 août—7f Caissier.

Graines de Coton.

NOUVELLE ORLÉANS, ce 23 août 1890.

Le soussigné ayant fait l'acquisition de l'Engrenage Gimnery est maintenant en mesure d'acheter la graine de coton de toutes les qualités, aux prix les plus élevés du marché.

Des sacs seront fournis si des ordres sont laissés à son adresse, No 57 rue Carondelet

H. S. SMITH.
26.août—1 mois

Avis aux actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Avis est donné par les présentes, qu'en vertu de la loi No 24 de la dernière session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, intitulée "Une loi pour la protection des personnes qui font des affaires avec les compagnies d'assurances organisées en vertu des lois générales de l'Etat, on en vertu d'une loi spéciale" (copie de laquelle loi peut être examinée au bureau de la Compagnie), une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans sera tenue au bureau de la Compagnie, No 3, rue Carondelet, Mardi, le 23 septembre 1890, à midi, pour prendre en considération les exigences de la dite loi, et s'y conformer.

A la même assemblée, les actionnaires seront appelés à décider si le fonds capital de la Compagnie sera divisé en actions de cent dollars chacune, et la charte amendée en conséquence.

J. TUYES,
P. président.
21 août—21 28—sept 4 11 18 25

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné mécanique à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont rétabli quant au volume et une pureté de son remarquable.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

AVIS.

On trouvera tous les jours à Abeille et à la table de journaux du Comptoir SIMON, chez Dufour, coin Dauphine et Dumaine. Stovall.

M Edison et les atomes.

M. Edison est arrivé à ce degré de gloire où les moindres discours d'un homme sont précieusement recueillis par les sténographes. L'illustre inventeur n'aurait pas eu besoin de créer le phonographe pour assurer à ses paroles un retentissement prolongé dans l'histoire.

Il y a beaucoup à glaner dans les conversations qu'un rédacteur du *Harper's Magazine* a notées au passage. Les Propos de Table de M. Edison sont beaucoup plus intéressants que les Propos de Table de M. de Bismarck. En lisant le lourd fatras de commérages compilés par M. Moritz Busch, on serait tenté de douter du génie du chancelier, tandis que l'article de M. George Parsons Lathrop justifie l'admiration universelle que le plus fécond inventeur du siècle inspire à ses concitoyens.

Ce serait se faire une idée extrêmement fausse du Grand Américain que de voir seulement en lui un homme de science. Ce savant sans rival est doublé d'un rêveur admirable. Lorsque le sujet de conversation l'intéresse, son imagination prend de superbes envolées.

Un jour, à dîner—dit l'écrivain du *Harper's Magazine*—M. Edison se mit tout à coup à parler comme s'il sortait d'une méditation profonde. Quelle merveille ce serait, s'écria-t-il, si l'atome tenait sous sa dépendance absolue les atomes dont son corps est composé et était maître de les disséminer et de les réunir, de nouveau suivant sa fantaisie.

Je dirais par exemple à mon atome No 4 350e éloigne-toi pour quelque temps de mon corps et va faire partie d'une rose. J'enverrais de la sorte chacun de mes atomes en mission, en leur ordonnant de vivre de la vie d'une plante d'un métal ou de tout autre substance. Ensuite je voudrais les rappeler et les rassembler de nouveau comme si je touchais le bouton d'une sonnerie électrique, et ils me rapporteraient le résultat des expériences qu'ils auraient faites pendant qu'ils étaient fleur, plante ou métal, et je profiterais du savoir qu'ils auraient acquis.

L'homme qui voudrait envoyer de la sorte ses atomes en ambassade extraordinaire auprès des représentants les plus variés du règne végétal et du règne minéral, croit à l'intelligence de ces messagers infiniment petits.

Je n'admets pas—disait M. Edison—que la matière soit inerte et ne puisse se mouvoir que sous l'action d'une force extérieure. Il me semble que chaque atome possédé une parcelle d'intelligence rudimentaire. Considérez les mille matières dont les atomes d'hydrogène se combinent avec ceux des autres corps simples pour former les substances les plus diverses. Oserez vous dire qu'aucune intelligence ne préside à ces combinaisons !

Les atomes groupés suivant une loi qui est en harmonie avec leur nature prennent des formes intéressantes ou gracieuses et répandent une odeur agréable comme s'ils voulaient manifester par là leur satisfaction. Dans la maladie la mort, la décomposition, les souffrances qu'éprouvent les atomes se traduisent au contraire par de mauvaises odeurs. Groupés suivant certaines formes, les atomes constituent des animaux inférieurs et au sommet de l'échelle ils se combinent dans l'homme qui représente le total de l'intelligence de tous les atomes.

—Mais quelle est la source première de cette intelligence ? lui demandai-je.

—Elle vient d'une puissance supérieure à nous.

—Vous croyez donc à un créateur intelligent, à un Dieu qui a une personnalité distincte de la création ?

—Certainement, répondit M. Edison, l'existence de Dieu me paraît absolument démontrée par la chimie.

A part cette dernière conclusion que Spinosa eût désavouée, n'est-il pas curieux de voir M. Edison, dont les ancêtres sont venus de Hollande, retrouver, à peu de choses près, les principes du panthéisme ? Il est très probable que l'illustre auteur de tant de découvertes utiles n'a jamais perdu son temps à étudier des systèmes de philosophie et que c'est par une singulière réminiscence de race qu'il a reconstruit pour ainsi dire en se jouant une doctrine autrefois en honneur dans le pays de ses aïeux.

LE PORT DE PARIS.—Le tonnage de son port—dit la *Gazette de France*—n'est guère inférieur au quart du tonnage total des ports français. La consommation industrielle de la houille qui se fait dans son enceinte, atteint le dixième de la consommation de la France. Le produit des patentes produit pour tout le pays 79 millions, sur ce chiffre, le département de la Seine fournit 25,500,000 francs.

Une dernière constatation qui n'est pas moins éloquente que les précédentes : tandis que toutes les succursales réunies de la Banque de France n'atteignent que le chiffre de 4,560 millions de francs pour l'escompte sur les effets présentés à leurs guichets, le chiffre correspondant est, pour Paris seul, de 4,620 millions de francs.

Les représentants d'intérêts si considérables ont bien le droit, semble-t-il, d'être entendus et écoutés lorsqu'il s'agit de régler le nouveau régime économique de ce pays.

Il n'autant que leurs vœux sont loin d'être en contradiction avec les desiderata des grandes industries françaises.

En 1888, nous avons exporté pour 308 millions de francs en tissus de soie ; pour 371 millions en tissus de laine ; pour 237 millions en tissus de coton, et 243 millions en objets en cuirs et peaux. Voilà des résultats qui marquent assez l'intérêt qu'a toute la France à maintenir, à développer son exportation.

Purifiez le sang avec la Salsepareille d'Ayer et vous réaliserez dans quel pauvre état de santé vous viviez auparavant.

Au concours du Conservatoire, côté des mères :

—Allons, ma fille ! tâche d'attaquer convenablement ton air du *Pré aux Clercs*. L'avenir des tiens repose sur toi ; y a assez d'une concierge dans la famille !

ABADIE—Décédée hier matin, à 9 heures, à l'âge de 51 ans, DAME VEUVE GUILLAUME ABADIE, native de France. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 3 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, au coin des rues Dumaine et Derbigny.

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Reesling ; vins blancs Tokay, Angélica, Muscatelle, Blackberry, Brandy, Porto, sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, vendus directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul S. Verrenfrit, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido
9 juil—6 m

Banque Nationale Germania de la Nouvelle-Orléans—27 août 1890.—A une assemblée régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 26 de ce mois, M. J. C. BERCIER a été unanimement élu président de la Banque.

J. L. BERCIER,
23 août—7f Caissier.

Graines de Coton.

NOUVELLE ORLÉANS, ce 23 août 1890.

Le soussigné ayant fait l'acquisition de l'Engrenage Gimnery est maintenant en mesure d'acheter la graine de coton de toutes les qualités, aux prix les plus élevés du marché.

Des sacs seront fournis si des ordres sont laissés à son adresse, No 57 rue Carondelet

H. S. SMITH.
26.août—1 mois

Avis aux actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Avis est donné par les présentes, qu'en vertu de la loi No 24 de la dernière session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, intitulée "Une loi pour la protection des personnes qui font des affaires avec les compagnies d'assurances organisées en vertu des lois générales de l'Etat, ou en vertu d'une loi spéciale" (copie de laquelle loi peut être examinée au bureau de la Compagnie), une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans sera tenue au bureau de la Compagnie, No 3, rue Carondelet, Mardi, le 23 septembre 1890, à midi, pour prendre en considération les exigences de la dite loi, et s'y conformer.

A la même assemblée, les actionnaires seront appelés à décider si le fonds capital de la Compagnie sera divisé en actions de cent dollars chacune, et la charte amendée en conséquence.

J. TUYES,
P. président.
21 août—21 28—sept 4 11 18 25

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné mécanique à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont rétabli quant au volume et une pureté de son remarquable.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

AVIS.

On trouvera tous les jours à Abeille et à la table de journaux du Comptoir SIMON, chez Dufour, coin Dauphine et Dumaine. Stovall.

L'Hon. C. Edwards Lester
Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

New-York, le 1er Août 1888.
122 E. 27th st.
Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.,

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes ; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Medecines.

INSTITUTIONS.

Le Collège de l'Immaculée Conception,

Dirigé par les Pères Jésuites, N. O.
Réouverture des Classes LUNDI, 1er Septembre 1890
Pour information et catalogues s'adresser au Vice Président. 27 août—au 1er sept

St-Aloysius Commercial Institute,
Enseignant l'hattres et Quartier
CETTE Excellente Institution dirigée par les Pères du Sacré Cœur, ouvrira ses classes le premier lundi de septembre prochain.

L'enseignement bien que basé sur les études des branches commerciales, ne laisse rien à désirer, quant à l'éducation morale et religieuse.

Le Français et l'Espagn